



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

garde à vue

Question écrite n° 65750

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson appelle l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les conditions de garde à vue en France. Récemment, le bâtonnier de l'ordre de Paris a attiré l'attention des autorités sur ce sujet sur la base notamment d'un certain nombre de constats effectués dans les lieux de privation de liberté. Beaucoup de cellules demeurent dans un état d'insalubrité contraire à la dignité humaine. Les heures de garde à vue constituent parfois pour les personnes placées des moments douloureux et humiliants. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière afin d'humaniser la garde à vue et de rendre à la personne humaine toute sa dignité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65750

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11630

Question retirée le : 25 mai 2010 (Fin de mandat)